

Infos retraités

N° 109
Septembre 2022



Fédération Nationale
des Retraités

CAISSE D'ÉPARGNE

RÉCHAUFFEMENT DE LA PLANÈTE

SENIORS POLLUEURS : FIN DU CLICHÉ !

P. 4 ET 5



PARTAGEZ VOS PASSIONS
P. 6



MON CHÂTEAU EN ESPAGNE
P. 12



TRADITION
P. 16



Brèves

INDICATEURS GÉNÉRAUX		
Population (janvier 2022)		
Totale	67,6 millions	
Dont 60 ans et plus	26,6%	
Espérance de vie à 60 ans (2021)		
Hommes	23,7	
Femmes	27,5	
Emploi		
Demandeurs d'emploi.-1 ^{er} trimestre 2022	2 962 800	
Taux d'inflation (mai 2022)		
sur 12 mois	0,7%	
	5,2%	
INDICATEURS SOCIAUX		
Plafond sécurité sociale (mois)	1-Janvier-2022	3 428 €
Smic horaire (brut)	1-Mai-2022	10,85 €
Smic mensuel (brut pour 35 heures hebdo)	1-Mai-2022	1645,58 €
Augmentation des pensions		
Sécurité sociale	1-Juillet-2022	4%
Arrco/Agirc	1-Novembre-2021	1%
CGP (Maintien de droit)	1-Juillet-2022	0,8%
INDICATEURS GROUPE BPCE		
Nombre de salariés groupe BPCE	31-Décembre-2018	100 000
dont salariés Caisse d'Epargne		34 000
Nombre de retraités recevant une pension CGP	1-Avril-2021	24 100
Régime Maintien de droit		23 577
Retraite supplémentaire		16 449
Nombre d'adhérents BPCE-MUTUELLE tous contrats confondus	1-Avril-2021	64 771
Nombre d'ayant-droit		130 371
Nombre d'adhérents à BPCE-MUTUELLE gamme ASV	31-Décembre/2021	28 762

INFOS RETRAITÉS ÉVOLUE

Les raisons du changement

Depuis son n°108, Infos retraités vous parvient sans emballage. Explications...

La Loi AGECE (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire), se décline en 5 grands thèmes, dont le premier d'entre eux (sortir du plastique jetable), prohibe le plastique à usage unique depuis le 1er janvier 2022. C'est pourquoi désormais **Infos Retraités** ne vous est plus adressé sous blister. Nous avons donc réservé en 4^e de couverture un espace où sont imprimées,

lors d'un second passage, les coordonnées postales de chaque destinataire. Le support lui-même a été repensé : papier recyclé et encres à l'eau. Mais certaines difficultés d'approvisionnement conjoncturelles nous contraignent à varier le type de papier en jouant avec le grammage pour une bonne tenue en main, (élément important du confort de lecture), sans pénaliser le poids et donc le coût d'acheminement.

Bernard Charrier

Infos Retraités est édité par la Fédération Nationale des Retraités - Caisse d'Epargne - 5 rue Masseran 75007 PARIS - Tél. : 02 47 42 26 87 - courriel : infosretraites@gmail.com • Directeur de la publication : Michel PAGEAULT • Comité de rédaction : Mmes. Amparo BONNET et Monique BOUTAVIN ainsi que MM. André BUHLER, Yvon BULTELE, Bernard CHARRIER, Serge HUBER, Michel OUTREY, Michel PAGEAULT et Claude SAUSSET. • Tirage quadrimestriel : 5000 exemplaires • Réalisation : Les Editions de l'Epargne - 5 rue Masseran 75007 PARIS - Tél. : 01 45 87 76 76 • n° ISSN : 1957-3812 • Crédit photos : Adobe Stock.

Fédération : fnrce@gmail.com - www.fnrce.fr



Sommaire

RÉCHAUFFEMENT DE LA PLANÈTE

Seniors pollueurs : fin du cliché !

4

PARTAGEZ VOS PASSIONS

Quand l'écriture s'impose

6

PORTRAIT D'ANTAN

Le garde champêtre

9

À DÉCOUVRIR - ARCHITECTURE

Découverte insolite

10

À DÉCOUVRIR - TOURISME

Mon château en Espagne

12

DANS LE RÉTROVISEUR

Un parcours singulier

14

À DÉCOUVRIR - TRADITION

Le veilleur de nuit

16

À DÉCOUVRIR - EXPÉRIENCE

Marcher vers son essentiel

18

VIE DES SECTIONS

La newsletter est aussi audiovisuelle

20

À DÉCOUVRIR - LECTURE

La parenthèse Boomers

23

Éditorial

Rien n'est jamais sûr !

Dans mon précédent édito (I.R n°108), intitulé « *il faut savoir tourner la page* », j'écrivais qu'il s'agirait « *vraisemblablement* » du dernier de ma présidence...



Erreur de ma part !

Le présent numéro étant programmé pour sortir avant les prochaines Assises de Reims, il me faut donc reprendre la plume, que j'avais soigneusement rangée dans ma trousse, tel un élève impatient, à la veille des « grandes vacances ». Mais à l'heure où j'écris ces quelques lignes (29 juillet), c'est plutôt le stress de la rentrée qui me gagne.

Le stress de la rentrée

La rentrée, pour nous, ce sont les Assises de Reims en septembre, au cours desquelles seront élus les membres du futur Bureau National de la FNRCE, au sein duquel sera trouvé le futur président ou la future présidente, à qui j'aurai le plaisir de transmettre le témoin.

« Stress » disais-je, car à un mois de la date limite de dépôt des candidatures, je constate, avec regret et une certaine dose d'inquiétude, le faible nombre de candidatures « déclarées ». Ma crainte légitime, vous l'aurez compris, serait de devoir procéder à un constat de carence, si nous ne parvenions pas à constituer un bureau complet, ou pire encore, si nous n'avions pas de candidat au poste de président.

Je souhaite qu'une telle éventualité ne soit pas « fondée » et que, dans les derniers jours, suffisamment de candidatures se soient révélées, permettant un véritable choix à nos instances.

Sursaut indispensable

Je sais que le constat d'une telle forme de « désaffection » n'est pas propre à notre mouvement et que cette regrettable tendance touche, hélas, nombre d'associations, dans les domaines les plus divers.

Cela ne me rassure pas, pour autant, sur l'avenir à plus ou moins long terme, de notre fédération... mais rien n'est jamais sûr !

Michel Pageault

RÉCHAUFFEMENT DE LA PLANÈTE

Seniors pollueurs : fin du cliché !

« **OK Boomer !** » : cette expression qui fleurit sur les réseaux sociaux symbolise la fracture générationnelle cristallisée autour de la question climatique et s'impose pour clore tout débat, en disqualifiant la parole du débattre le plus âgé, supposé indifférent à l'environnement... Mais est-ce aussi simple ?

Cette courte expression a été popularisée en 2019 lors d'un débat au parlement Néo-Zélandais lorsque Chlöe Swarbrick, députée écologiste de 25 ans, l'a utilisée pour clouer le bec à un parlementaire plus âgé qui tentait de l'interrompre lors d'une intervention sur un projet de loi visant à réduire les émissions carbone du pays. Elle est désormais systématiquement opposée aux plus âgés, quand on veut leur signifier, par une forme de rancœur, qu'on les rend responsables du manque d'intérêt que les décideurs portent aux problèmes environnementaux et au réchauffement de la planète.

CONTEXTE ANXIOGÈNE

Tout cela s'inscrit dans un contexte anxieux, attesté par l'étude menée dans une dizaine de pays et publiée le 7 septembre 2021 (*The Lancet*), laquelle établit que plus de la moitié des 10 000 jeunes de 16 à 25 ans interrogés, pensent que l'humanité est condamnée et reprochent leur inaction aux générations précédentes, accusant même les dirigeants de mensonge et forfaiture sur le sujet environnemental.

C'est dans cette même logique que s'inscrit Greta Thunberg, alors âgée de 16 ans, lorsqu'elle déclare en 2009 à la tribune de l'ONU : « *Si vous décidez de nous laisser tomber, je vous le dis ; nous ne vous pardonnerons jamais !* ».

NE PAS OPPOSER LES GÉNÉRATIONS

Les jeunes apparaissent souvent très critiques à l'égard de la gestion de leurs aînés alors qu'eux-mêmes estiment adopter des comportements plus respectueux de l'environnement.

En juin 2022, trois universitaires⁽¹⁾ spécialisés en sciences de gestion à Montpellier et Toulouse l'évoquent précisément dans un article de *The Conversation*. Si en Europe de l'Ouest le régime végétarien est six fois plus répandu chez les moins de 25 ans que chez les plus de 55 ans et si le taux d'équipement automobile des plus de 60 ans est supérieur de 10 points à celui des 18-25 ans en 2019 alors que l'écart était nul en 2004 peut-on en déduire que les seniors se fichent comme d'une guigne de l'environnement ?

Certainement pas et des explications annexes peuvent éclairer ces écarts. Ainsi, le permis de conduire souffre d'un moindre attrait puisqu'en France 90% des hommes de 21-25 ans le détenaient en 1981 alors que la proportion est descendue 80% en 2008. Outre l'obstacle prix, les jeunes urbains, disposant d'autres alternatives de transport, justifient à eux seuls cette évolution.

LES SENIORS SONT BIEN CONCERNÉS

Il serait donc simpliste de prétendre opposer une jeunesse engagée dans la cause environnementale à des seniors indifférents à cette même cause et supposés adeptes de comportements écophages voire écocides. Et cela malgré l'attitude de certains actionnaires âgés de Total durant l'action de militants pour le climat bloquant cette entreprise, ou encore les protestations outrées des spectateurs lorsque cette jeune militante pour le climat est venue interrompre la demi-finale de *Roland Garros* en s'attachant au filet, sans parler plus récemment de la suspension momentanée d'étapes du *Tour de France* par les mêmes...

En effet, un récent sondage⁽²⁾ montre que les seniors s'intéressent plus que les jeunes à l'écologie et sont davantage prêts à mettre leurs actes en accord avec leurs idées que ces derniers. Et ils ont de bonnes raisons pour cela.

ILS SONT PLUS EXPOSÉS

Plus vulnérables aux maladies en général, les seniors sont plus exposés à celles issues du réchauffement climatique ou accentuées par lui. Ainsi, en 2005, 75% des personnes décédées suite au passage de Katrina à la Nouvelle-Orléans étaient âgées de plus de 60 ans alors qu'elles ne pèsent guère plus de 16% de la population. En août 2003, la canicule qui a sévit en France a provoqué 15 000 décès parmi les personnes âgées, en 9 jours seulement. Et si les victimes en sont les seniors c'est parce que, ne ressentant pas le besoin de boire, ils se déshydratent plus vite. La chaleur potentialise également les effets de leurs médicaments avec des conséquences souvent délétères. Et que dire de la fragilité accrue aux particules fines de seniors souffrant souvent de difficultés respiratoires ?

CONSCIENTS, ILS ONT TEMPS ET MOYENS

En outre il est courant que les seniors disposent d'un niveau de vie plus élevé que les jeunes adultes ce qui les place en meilleure posture pour l'équipement de leur logement (isolation) ou face aux achats plus durables (véhicule électrique). Si l'on ajoute à cela le temps disponible qui rend plus accessibles certains comportements vertueux (transport en commun, tri des déchets, etc.) on en arrive à la conclusion que les seniors ont souvent des comportements plus écoresponsables... parce qu'ils ont plus de moyens pour les mettre en œuvre !

On ne peut nier qu'en leurs qualités de parents et grands-parents, les seniors se préoccupent de l'avenir des générations suivantes, ce que les psychologues nomment « générativité ». Cela explique notamment la forte proportion d'engagement bénévole parmi des 55-75 ans ou de nombreuses initiatives prises directement en faveur de l'environnement.

On voit également croître le nombre de septuagénaires se joignant aux mouvements tels que *Youth for Climate* ou *Extinction Rébellion*, s'allonger par terre pour protester contre les compagnies pétrolières. De nombreuses associations affiliées au réseau *Grands-parents pour le climat* œuvrent sous différentes formes, du lobbying auprès des politiques à la réorientation de l'épargne vers des projets durables ou des placements verts, sur des aspects éducatifs ou de lutte contre le gaspillage. Enfin, selon l'ADEME⁽³⁾, les anciennes générations sont plus adeptes de la sobriété parce qu'elles ont connu des périodes moins prospères.

Notons enfin qu'aux États-Unis la proportion des plus de 65 ans parmi les acheteurs de panneaux solaires augmente nettement depuis 2010. Le cliché du senior pollueur et réticent aux changements semble donc bien parti pour considérablement et rapidement évoluer...

Bernard Charrier

⁽¹⁾Najoua Tahri, Jacques Igalens et Ziad Malas

⁽²⁾Deuxième édition du sondage réalisé sur le climat, dans les 28 pays de l'Union européenne, en Chine et aux États-Unis par la Banque Européenne d'Investissement. Cette publication s'intéresse aux bonnes résolutions prises par les citoyens pour combattre le changement climatique.

⁽³⁾Recherches menées à l'université de Cornell (USA).

⁽⁴⁾Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

Quand l'écriture s'impose...



Parmi nos amis retraités de Caisses d'épargne il en est qui s'adonnent à l'écriture avec une réelle passion. Pour mieux connaître les ressorts qui animent l'un d'entre eux nous avons demandé à Monique Boutavin, l'une de ses fidèles lectrices, d'interroger Didier Amouroux sur son parcours littéraire.

Monique Boutavin (M.B) : Bonjour Didier et merci de présenter aux lecteurs d'*Infos Retraités* ce travail d'écriture qui occupe désormais une partie de votre temps libre de retraité.

Didier Amouroux (D.A) : Les deux mots « travail » et « écriture » paraissent antinomiques et pourtant l'écriture, la publication, la distribution et la diffusion requièrent de très gros efforts sur la durée. Ainsi, Lorsque j'ai décidé de mettre un terme à mes carrières en Caisse d'épargne il y a onze années, c'était pour écrire d'abord, concevoir des jardins et des actions humanitaires ensuite. Les jardins et l'humanitaire, j'ai immédiatement pu m'en charger. L'écriture, non. Il m'a fallu trois ans pour oublier le style administratif/institutionnel de DRH puis Secrétaire Général, enfin responsable du mécénat. Trois ans pour lâcher la bride à mes émotions de façon fluide, comme si c'était un premier jet alors qu'il faut écrire et relire, déchirer et repartir, vérifier l'architecture générale, faire attention aux détails, puis corriger sans fin. Céline a décrit ce processus à sa façon.

M.B : Tout ce travail a-t-il été rapidement reconnu ?

D.A : Ce n'est que la quatrième année qu'un de mes textes courts a convaincu un jury. Il a obtenu deux prix. Un éditeur régional faisait partie du jury, c'est ainsi que « *Contes solaires* » a été publié en novembre 2014. Ce premier recueil de nouvelles (thème : changement de vie) a été suivi par deux autres en 2017 : « *Rêveries Cévenoles* » (sélectionné au concours du Cabri d'or, Alès) puis « *Mi-anges, mi-démons comme chacun de nous* » (nouvelles de style policier ayant les Alpes Maritimes pour cadre). Entre-temps, je m'étais enfin lancé dans un roman d'aventures (« *Vérités dérobées* » : des parents recherchent leur fils parti en URSS puis en Afrique après avoir découvert le secret de famille qu'ils lui avaient caché). À partir de ce moment-là, je n'ai plus écrit que des romans.

QUI EST DIDIER AMOUROUX ?

La Caisse d'épargne de Montpellier accueille Didier Amouroux en 1978. Bien que diplômé de Sciences Po Paris, il adhère au cycle de formation de la profession (CTP, CAP, ...), qu'il poursuivra jusqu'au BA2. Il occupe plusieurs fonctions commerciales avant qu'un poste de gestionnaire RH lui soit proposé. Passionné par le métier, il crée divers outils tels le Bilan Social. À la fois curieux et désireux d'élargir son spectre professionnel, il migre ensuite vers la Sorefi Languedoc-Roussillon, où il mène des missions RH au service des Directeurs de caisses qui le souhaitent. Les rencontres se multiplient et de nombreuses amitiés se nouent. Lorsque le réseau lance son processus de fusions, on lui confie la construction du socle RH de la CE Languedoc Roussillon. Le contrat social signé, les nouveaux outils de paye (novateurs pour l'époque) mis en place, il y est logiquement nommé Directeur des

Ressources Humaines. A ce titre, il participe à bien des chantiers nationaux avec la Caisse et la Fédération Nationales.

Il gère ensuite d'autres responsabilités, mais également d'autres sensibilités, en prenant la tête du Secrétariat Général de la CELR. Enfin, en sa qualité de Directeur du Mécénat d'Intérêt Général, il permet que se concrétise l'engagement humain de l'institution, en imaginant des pistes et des partenariats aussi souvent que cela semble pertinent.

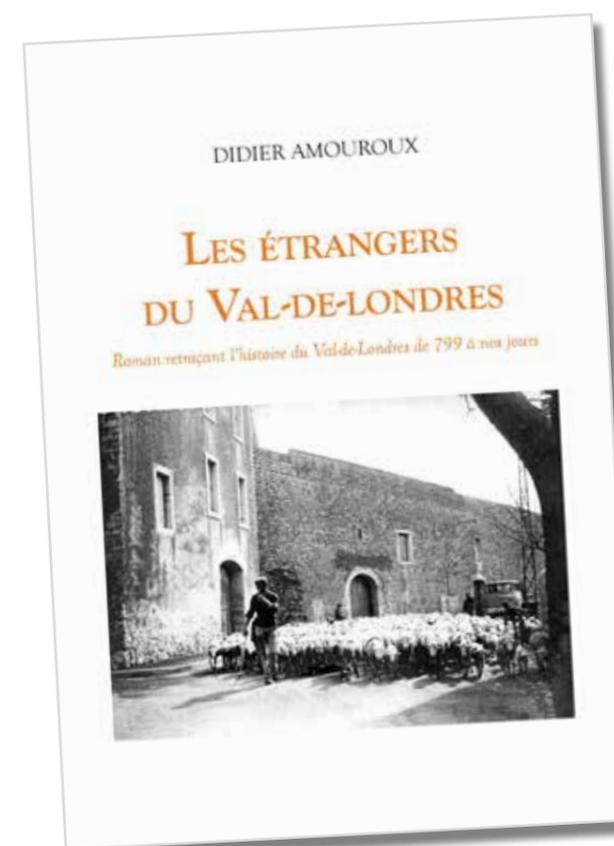
À la retraite depuis 11 ans, il déclare avoir aimé servir l'institution et apprécié les rencontres avec des collègues exerçant divers métiers à divers niveaux, au plan local, régional et national. Riche de ces nombreux contacts humains dont il s'est nourri, il ne cesse de relever d'autres défis. Résolument ancré dans le présent, il espère toujours un futur proche intéressant.

Monique Boutavin

M.B : Quelles sont les raisons de ce choix en faveur du roman ?

D.A : J'aime disposer de 250 à 400 pages pour rentrer dans la vie de mes personnages, faire retentir leurs rires, vivre leurs émotions, les faire voyager, et nous interroger sur un sujet, différent à chaque fois : l'adoption internationale dans « *Désert intérieur* », le bonheur ou les joies dans « *Une forme de joie* », la difficulté d'intégration d'un nouvel arrivant dans un village et toute l'histoire d'un terroir depuis Charlemagne jusqu'à nos jours, croisée avec l'histoire de France dans « *Les étrangers du Val de Londres* » (prix « Paroles d'auteur(e)s » 2022), la recherche de soi et/ou de ses racines dans « *Je suis de nulle part, disait-elle* » (sortie nationale : 27 juin 2022),

Enfin, un nouveau roman historique relatif à un artiste internationalement connu dans les années 1970 et oublié aujourd'hui, également roman historique et recherche sur l'identité (en avons-nous une seule, ou plusieurs ? Simultanément ou au cours de nos vies ?) : « *Recherches en Val de Londres* » (sortie nationale en août 2022).



M.B : Ceux qui utilisent le qualificatif d'inactifs, lorsqu'ils évoquent les retraités, peuvent mesurer leur erreur à la lumière de votre production...

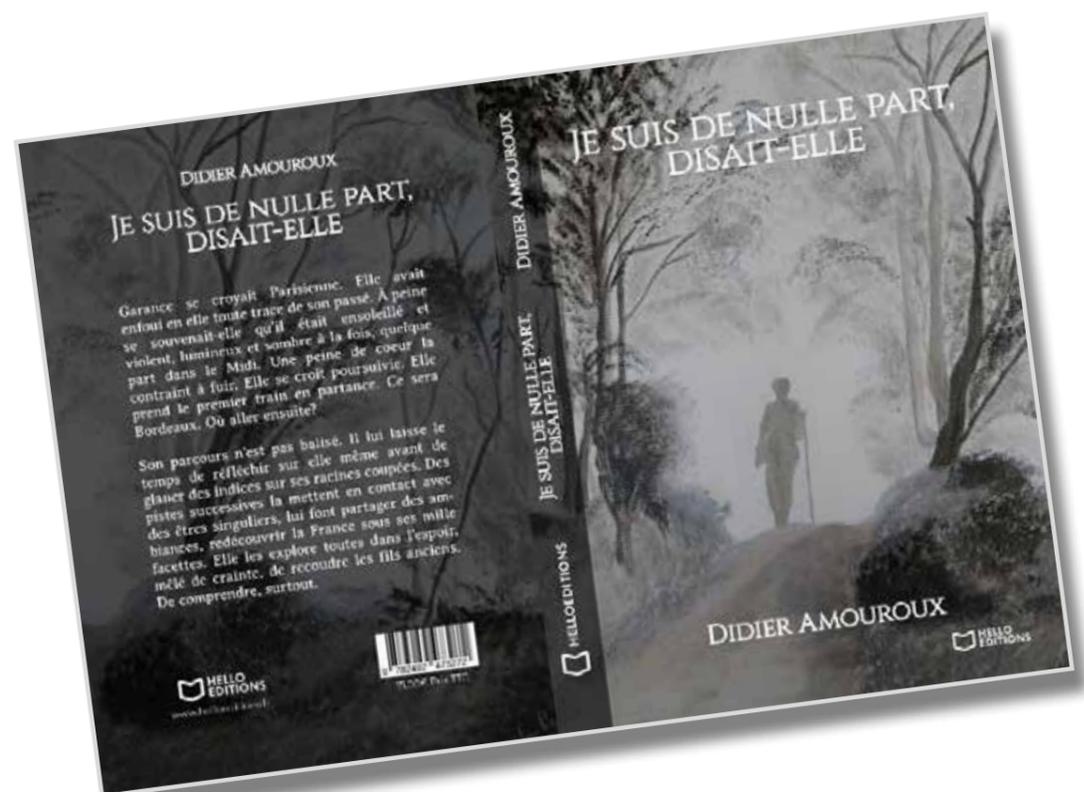
D.A : 3 éditeurs successifs donc, 2 recueils de nouvelles, 6 romans, 3 prix... et ce n'est qu'au bout de 11 ans qu'un lectorat m'est fidèle et que mes livres sont distribués par Hachette; ils sont donc disponibles en librairies, en grandes surfaces et en numérique. La commercialisation n'est pas ma passion ; c'est un moyen pour être édité, l'éditeur a besoin de ventes, donc l'auteur doit vendre pour être publié... Écrire en revanche demeure ma passion, malgré les difficultés. Je reste assis deux heures par jour sans savoir ce que je vais écrire, ça vient, ma main a parfois du mal à suivre le rythme de mon imagination. Pas toujours, bien entendu. Et puis, il y a le colossal travail documentaire à fournir pour chacun de mes romans historiques ! J'alterne avec des activités physiques, le jardinage est idéal pour me faire revenir à la réalité, le sport aussi. Puis je reprends. Inconsciemment, mes personnages colonisent mon cerveau. L'histoire fait son chemin dont je ne connais pas consciemment l'issue ni, finalement, le sens. Je ne le perçois qu'après avoir

laissé dormir le manuscrit plusieurs mois et y revenir, à moins que ce ne soit une lectrice, un lecteur qui m'éclairent car chaque lecteur a sa lecture, il voit dans le texte des choses auxquelles je n'avais pas pensé. Sans doute parce que l'inconscient guide l'écriture : « *Avant d'écrire, on ne sait rien de ce qu'on va écrire* » (Marguerite Duras).

L'imagination vient spontanément chez moi. Je ne suis pas en manque d'inspiration. Plutôt en manque de temps pour concilier mes passions. Tout en priorisant l'écriture. Selon Proust « *la vraie vie, la vie enfin découverte et éclaircie, la seule vie par conséquent réellement vécue, c'est la littérature* ». Je laisse chacune, chacun se faire sa propre opinion.

M.B : Merci Didier pour cet échange qui nous éclaire sur votre passion et tout le travail associé qu'on peine à imaginer. Et pour ceux qui aimeraient le découvrir sur pièces, votre site internet leur ouvrira les portes de votre imaginaire, ils pourront même y lire des extraits : www.didieramouroux.fr.

*Propos recueillis par
Monique Boutavin*



LE GARDE CHAMPÊTRE

Un homme fier de son métier

La police rurale est très ancienne puisqu'elle remonte au Moyen Age et son premier représentant dans l'histoire de France en était le garde champêtre.

Les premières appellations signifiaient « messier », de « messie », « moisson », celui qui garde les moissons. Le messier qui officiait sur des juridictions seigneuriales est l'ancêtre des gardes ruraux qui deviendront des gardes champêtres. À la fin du XIX^e siècle, Reignac (Charente), mon village natal, avait pour garde champêtre Jean Lalève : c'était mon grand-oncle. Il exerça cette fonction jusqu'à la veille de la deuxième guerre mondiale.

LA FONCTION ET SES ATTRIBUTS

Dans l'exercice de ses fonctions, il portait un képi et fixait à sa veste sa plaque officielle en métal doré où étaient inscrits : « La loi - Reignac - Jean Lalève ». Outre la surveillance des propriétés, ainsi que la chasse, il était reconnu comme auxiliaire de gendarmerie. Parmi les compétences attribuées, le garde champêtre devait faire obstacle au braconnage. Ce qui lui valut une inévitable impopularité auprès de certains chasseurs.

PREMIER COMMUNICANT

Les avis à la population, les annonces (mariage, décès...) aux habitants, nécessitaient de nombreuses tournées dans tous les villages de la commune. Pour annoncer son arrivée, il « roulait le tambour », puis faisait office de « crieur ». Si les roulements ne suffisaient pas pour alerter les habitants, il était muni d'une petite trompe, pour signaler sa présence. À l'époque, les foyers ne possédaient pas le téléphone. Il fallait se déplacer à l'agence postale où une cabine téléphonique était installée. Pour les communications urgentes, une dépêche télégraphique pouvait être adressée d'une poste qui l'acheminait par téléphone au bureau de poste le plus proche de

la destination finale. Le message ne demandait que quelques minutes pour être transmis. À son arrivée, une personne porte-télégramme, devait intervenir au plus tôt et l'acheminer prestement à son destinataire, car il présentait souvent un caractère d'urgence. Pendant la guerre de 14-18, les femmes dont le mari était parti au combat craignaient de voir arriver le garde-champêtre. Trop souvent il était porteur d'un pli annonçant une mauvaise nouvelle.

PAS DE CARBURANT FOSSILE

Pour tous ses déplacements nécessités par la profession, Jean Lalève, avait une particularité très remarquable, il utilisait un moyen de transport original : une petite carriole tirée par un âne qui, contrairement à ses congénères, n'était pas têtue ! Certaines journées étaient bien remplies, lorsqu'il devait annoncer des informations à tous les habitants de la commune. Dans certains cas, aviser l'ensemble des villages le même jour demeurait une priorité.

Il faisait souvent remarquer que les longues oreilles de son âne étaient bien droites le matin et dans la journée. Mais en arrivant à son étable, elles étaient toutes pendantes. Comme il disait : « La fatigue dans ses sabots se porte à ses oreilles ! »

De notoriété publique, le métier de garde champêtre était mal rémunéré, mais Jean Lalève, homme entreprenant, avait d'autres activités. Il cultivait quelques hectares de propriété et s'occupait de l'organisation de bals et de d'autres festivités.

En somme, il était, comme on dit aujourd'hui, un entrepreneur événementiel avant l'heure.



Michel Lalève

Découverte insolite

Ce jour-là, je me rendais à une invitation pour un vernissage dans une galerie du Marais, quartier branché de Paris, rue François Miron, entre les stations de métro Pont-Marie et Saint Paul. J'étais loin d'imaginer la surprise qui m'y attendait...



Arrivée trop tôt, j'en profite pour photographier la maison la plus ancienne de la ville, une construction du moyen âge. Alors que je continue dans la rue François Miron, j'aperçois la devanture d'une librairie spécialisée dans l'histoire de

Paris. Des livres en vitrine attirent mon attention : « Promenades dans le centre historique » et « Les lieux de Paris racontent l'histoire de France ». Passionnée d'histoire, et en particulier celle qui a fait Paris, je franchis le seuil de la librairie. Alors que je consulte quelques ouvrages exposés sur les présentoirs, mon regard est attiré par des échafaudages, au-dessus d'une trappe, dans la partie arrière du magasin.

CURIOSITÉ RÉCOMPENSÉE

J'interroge la personne chargée d'encaisser les achats et qui s'enthousiasme soudain en répondant à ma question « qui y-a-t-il en bas ? ». Je suis donc invitée à descendre avec précaution l'escalier de chantier, ce que je fais en concentrant toute mon attention sur les marches.

Arrivée enfin en bas, après une longue descente, mes pieds se posent sur un sol en terre battue, je lève les yeux et reste ébahie par les dimensions de l'endroit. Un éclairage subtil permet de découvrir des colonnes, des arcades, dans un espace de deux cents mètres carrés sur une hauteur de quatre mètres.

Est-ce une ancienne cathédrale gothique ?

J'apprends que la librairie, a été édifiée au XVI^e siècle

après que les bâtisses datant du Moyen Age aient été rasées et le sous-sol comblé pour en faire des caves.

UN PEU D'HISTOIRE

C'est dans les années 1960, qu'un projet de démolition du quartier a été annulé suite à la mobilisation de quelques bénévoles, regroupés dans une Association pour la sauvegarde et la mise en valeur du Paris historique, qui manifestent et organisent « Le festival du Marais » (de 1962 à 1967), utilisant les cours des Hôtels Particuliers datant du XVI^e ou XVII^e siècle, pour des concerts, des pièces de théâtre, de la poésie... La loi Malraux pour la protection des monuments historiques, permettra d'obtenir un bail auprès de la ville de Paris ce qui entraînera la rénovation de l'édifice du XVI^e siècle. Les fouilles et le déblaiement des caves, travail de longue haleine, mettra à jour ce trésor caché remontant au XIII^e siècle : le Cellier de l'Abbaye d'Ourscamp !

Magnifique site de cette période marquant l'essor des constructeurs de cathédrales.

Ce quartier appartenait aux moines de l'abbaye cistercienne d'Ourscamp, près de Noyon dans l'Oise. C'était leur « maison de ville » où ils entreposaient leurs productions - vin, légumes, fruits - pour les vendre au marché Baudoyer (qui existe toujours) à quelques pas de leur maison de ville.

UNE ASSOCIATION TRÈS ACTIVE



À l'étage supérieur de la librairie, je suis reçue par Béatrice Girault, Secrétaire Générale de l'Association « Paris-Historique », une passionnée de l'histoire de Paris, dont le compte bancaire de l'association est, depuis sa création, à la Caisse d'Epargne de Paris, agence Hôtel de Ville.



La plus ancienne maison de Paris

C'est elle qui me dévoile, la bataille qu'il a fallu mener et l'enquête historique pour expliquer cette découverte, les fouilles, le travail méticuleux lorsque sont apparues les colonnes et les arcs qui ont été soigneusement nettoyés et brossés.

La restauration est d'ailleurs toujours en cours. Pour financer ces travaux « Paris-Historique » a recours aux aides attribuées par la Fondation pour le Patrimoine, le Ministère de la Culture, la Mission Stéphane Bern, quelques mécènes et aussi la cotisation des adhérents qui participent aux dizaines de visites et conférences que cette association organise régulièrement, et dont le programme est édité dans une lettre mensuelle : « la Lettre d'Ourscamp ».

LE PASSÉ DEMEURE TRÈS PRÉSENT

La rue François Miron est tout près de l'Hôtel de Sens, Hôtel particulier des archevêques de Sens au XV^e siècle, aujourd'hui occupé par la bibliothèque Forney. Dans cette jolie rue, se trouve aussi l'Hôtel de Beauvais, chef d'œuvre de l'architecture du XVII^e siècle et construit à la demande d'Anne d'Autriche,



Cellier de l'abbaye d'Ourscamp

mère de Louis XIV, afin de remercier sa chère servante d'avoir bien voulu « déniaiser » le roi alors âgé de 14 ans, elle en avait 20 de plus. Plus tard, Mozart viendra l'habiter avec sa famille pendant un long séjour à Paris. Actuellement est installé le Tribunal Administratif de la Cour Pénale de Paris.

Amparo Bonnet

QUI ÉTAIT FRANÇOIS MIRON ?

Né en 1560 et mort à Paris le 4 juin 1609, François Miron était un homme qui comptait puisqu'il a successivement exercé de multiples responsabilités : Conseiller au Parlement de Paris, maître des requêtes, intendant au gouvernement de l'Île de France, président du Grand Conseil, chancelier du Dauphin, Conseiller d'Etat, lieutenant civil du Châtelet de Paris et prévôt des Marchands de Paris de 1604 jusqu'à sa mort. Une statue le représente à l'Hôtel de Ville de Paris.

PEÑISCOLA

Mon château en Espagne



Chacun préserve, enfoui au fond de sa mémoire, un souvenir de jeunesse que rien ne peut supplanter et l'émotion s'invite à sa seule évocation. En général, un lieu particulier y est associé mais il est bien rare que la vie nous permette d'y retourner. Rare certes, mais pas impossible... Suivez la guide !

Cette région d'Espagne est attachée à mon cœur, depuis mon adolescence. Chaque année au mois d'août, je venais y passer un mois avec mes parents entre 1968 et 1975, un mois de liberté, de soleil, d'amitié, de courses de vachettes, des fêtes comme seuls les Espagnols savent les vivre, des souvenirs inoubliables, ceux de la jeunesse...

Puis, comme pour se retrouver dans ce passé joyeux et insouciant après des années un peu noires marquées par un vicieux virus, nous avons décidé d'y poser désormais régulièrement nos valises, pour nous ressourcer et retrouver joie et douceur de vivre.

J'ai le plaisir de vous faire partir à la découverte de mon château en Espagne, PEÑISCOLA !

Petite station balnéaire de la Province de Castellón, idéalement située entre Barcelone et Valencia, Peñíscola (du latin « peninsula », presqu'île) est constituée de deux parties, le village blanc coiffé de son château d'une part, et une station de bord de mer coquette avec une jolie corniche, un petit port de pêche et deux belles plages de sable fin. Le village ancien est interdit aux voitures et pour cause : ses ruelles pentues, étroites et tortueuses



obligent le promeneur à les parcourir au pas lent de celui qui découvre un trésor.

Construit par les Templiers en 1294 sur les ruines d'un fort arabe, le château (le « Casco ») est impressionnant et une statue du Papa Luna accueille les visiteurs. Ce personnage historique n'est autre que Benoit XIII qui fut élu Pape en Avignon en 1394 à condition de mettre fin à la coexistence entre les 2 papautés, celle d'Avignon et celle de Rome. Sa démission lui valut son exil... à Peñíscola !



Mais d'autres découvertes nous attendent... À proximité, le parc naturel de la Serra d'Irta révèle ses beautés à ceux qui aiment marcher et ne craignent pas de chausser leurs baskets. Cette zone protégée est désormais à l'abri de la fièvre des constructeurs et offre la possibilité de superbes randonnées dans un cadre sauvage aux dénivelés abordables.

Contrastes de couleurs, de végétations et de paysages, voilà de quoi ravir les plus exigeants. Quant au climat, les températures fluctuent entre 15 et 33° et celles de la mer entre 13 et 26° de janvier à août. Peut-être vaut-il mieux éviter à nos âges les mois de juillet et d'août où l'afflux touristique et la



chaleur sont au plus hauts et privilégier le printemps ou l'automne. À vous de voir !

Si une envie d'excursion vous démange, plusieurs sites dans un court périmètre peuvent vous intéresser :

Santa Magdalena de Pulpis avec son château construit à 431 mètres sur le site d'une ancienne citadelle arabe.

Alcala de Xivert-Alcossebre, dominé par sa forteresse au cœur de la Serra d'Irta et où mer et montagne font le paysage.

Mais à une cinquantaine de kilomètres, surtout ne manquez pas de découvrir Morella ! Juchée sur une montagne, elle est considérée comme l'une des municipalités les plus belles d'Espagne. À remarquer, ses fortifications, ses musées et ses beaux édifices gothiques. Une escapade incontournable !

Monique Boutavin



LES FEMMES ET LA CAISSE D'ÉPARGNE

Un parcours singulier



La place des femmes en Caisse d'épargne présente divers aspects où le singulier côtoie l'exceptionnel !



La Caisse d'Épargne comprend depuis sa naissance en 1818 une part importante de clientèle féminine. Il n'était donc pas rare, comme sur ce cliché du début du XX^e siècle, de voir des femmes y venir ouvrir des livrets. Fédération nationale des Caisses d'Épargne, archives historiques.

Les Caisses d'épargne, aujourd'hui confondues dans un paysage bancaire uniformisé, ont une histoire riche de particularités qui ont façonné leur identité.

Leur statut social tout d'abord, évoluant d'œuvre philanthropique de leur origine à « établissement privé d'utilité publique », puis « établissement de crédit à but non lucratif », jusqu'à la loi bancaire de 1984 qui leur confère le statut de banque à part entière.

Le statut du personnel des Caisses d'épargne, assorti de dispositions spécifiques (salaires, congés, droit syndical, retraite...) est un autre particularisme qui a marqué son histoire.

Ces disparités qui ont alimenté nombre de débats et de polémiques ont, au fil de réformes successives, été lissées pour - selon les termes d'un rapport parlementaire de 1999 - « entrer dans la normalité bancaire ».

HORS LA LOI

La nature spécifique de cet établissement financier n'était-il pas en fait induit dès ses origines ? Dès leur création (en 1818) les Caisses d'épargne se placent en marge du champ légal - le code Napoléon en l'occurrence - dans ses dispositions matrimoniales. En effet, en proposant un accès au livret d'épargne à « toute la population », y compris donc aux femmes mariées, les Caisses contreviennent aux dispositions légales en vigueur qui affirment l'incapacité juridique totale de la femme mariée. L'incidence du mariage était alors déterminante, car les femmes célibataires ou veuves disposaient de leurs comptes au même titre que les hommes...

Les avancées sociales se sont souvent construites en précédant la loi, aussi une instruction ministérielle en 1857 viendra préciser que la femme est autorisée, avec l'accord de son mari, à effectuer un premier versement. Autorisée à déposer de l'argent, elle doit cependant toujours obtenir l'aval marital pour effectuer des retraits... Dans la pratique cependant, de nombreuses Caisses d'épargne tolèrent aux femmes mariées de déposer et retirer seules leurs



Livret de femme non assistée de son mari, fin du XIX^e siècle. Archives de la Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin.

économies. À nouveau la loi entérinera ces pratiques par le truchement de deux textes (1881 et 1895) qui autorisent la femme à agir sans l'aval de son époux en consacrant la notion de femme « non assistée de son mari ». Formule qui sera alors apposée sur les livrets de Caisse d'épargne ouverts aux épouses. Cette situation prévaudra jusqu'en 1965 quand la réforme des régimes matrimoniaux établit enfin l'égalité entre la femme et l'homme au sein du couple. Les Caisses d'épargne furent donc en la matière précurseurs, en devançant la loi de quelque quatre-vingt ans !

LES FEMMES AU TRAVAIL



La place des femmes en Caisse d'épargne, considérée sous l'angle de l'emploi, semble plus homogène. Si l'absence d'archives générales sur l'ensemble des établissements, invite à la réserve, les éléments épars disponibles indiquent des tendances semblables à celles observées dans le secteur bancaire en général. À savoir que l'emploi des femmes devient significatif après la deuxième guerre mondiale. Elles sont alors surtout recrutées en qualité de « sous/caissières » pour assurer la tenue de bureaux non-permanents, ouverts quelques jours par semaine, dont le dimanche. Elles habitent généralement sur place et répondent à des critères de respectabilité, souvent édictés par le maire ou le curé. Cette position n'ouvre pas encore la voie à une carrière. C'est à partir de 1960 que les femmes accèdent aux emplois d'agents permanents avec de nouvelles fonctions, générées par le développement de nouveaux services (prêts, titres...). Dans les années 70, l'arrivée de l'informatique réduisant le nombre de fonctions administratives, l'effectif féminin, jusqu'alors essentiellement affecté dans ces emplois supports, évoluera en nombre vers les fonctions commerciales.



Affichette de 1954 rappelant que le livret d'épargne est accessible à tous, aux hommes, mais aussi aux femmes « non assistées de leur mari » et aux enfants mineurs. Fédération nationale des Caisses d'Épargne, Archives historiques.

HORS CADRE

À partir de cette période, la place des femmes n'a cessé de progresser pour atteindre la parité, voire la dépasser. Aujourd'hui l'effectif féminin s'établit à 60 %⁽¹⁾. Pour ce qui est des postes d'encadrement (cadres et cadres dirigeants), le compte n'y est pas ! Les Caisses d'épargne ne font pas mieux, voire moins bien que le secteur bancaire pris dans son ensemble. En effet, quand les effectifs des banques AFB totalisent 57 % de femmes, dont 49 % de cadres, les Caisses d'épargne, avec un effectif féminin de 60 % ne dénombrent que 45,7 % de femmes cadres.

À noter que ces dernières années les choses semblent progresser. Sur la période 2015/2020, la proportion de femmes cadres a progressé de 5,9 % quand l'effectif féminin dans son ensemble a évolué de 3,8 %.

Pour clore ce tour d'horizon sur la place des femmes dans nos entreprises, il est intéressant d'évoquer un aspect en résonance avec l'actualité, celui des retraites. Jusqu'au début des années 1980, le règlement de la Caisse Générale de Retraites (CGR) permettait un départ anticipé en retraite pour les femmes à partir de 50 ans⁽²⁾. À noter que pour bénéficier de ces dispositions, il fallait totaliser 30 années de service. Par ailleurs les bénéficiaires devaient attendre l'âge légal de 65 ans pour bénéficier de la retraite du régime général. Situation qui faisait de cette disposition une possibilité très théorique. Si les Caisses d'épargne peuvent se prévaloir de leur parti pris délibéré pour la cause féminine à leurs origines, force est de constater que l'audace s'est aujourd'hui notablement émoussée.

Serge Huber

⁽¹⁾ Bilan social Groupe Caisse d'épargne 2020
⁽²⁾... et à seulement 55 ans pour les hommes

UNE FONCTION QUI RÉSISTE AU TEMPS

Le veilleur de nuit

À Turckheim, commune située dans la périphérie de Colmar, un veilleur de nuit parcourt chaque nuit les rues de la cité. Curieux, nous sommes allés interroger Benoît Schlusssel, Maire de Turckheim et Président d'Honneur de la Société d'Histoire Wickram.



Infos Retraités (IR) : Merci Monsieur le Maire de nous présenter en quelques mots Turckheim.

Benoît Schlusssel (BS) : Turckheim fait partie de la Communauté d'Agglomération de Colmar et compte plus de 3 800 habitants. C'est une très vieille cité, dont l'histoire commence à s'écrire à compter du XIV^e siècle. Il suffit d'ailleurs de se promener dans nos rues pour découvrir, à chaque pas, le patrimoine historique de notre cité.

IR : Turckheim, qui est située au milieu des collines du vignoble alsacien, est connue pour son célèbre Grand Cru du Brand, mais également pour un singulier personnage qui parcourt les rues de la ville chaque soir, équipé d'une hallebarde, d'un cor et d'une lanterne à bougies. Pouvez-vous nous en dire plus ?

BS : Vous avez raison, il s'agit de notre veilleur de nuit qui reste, aujourd'hui encore, la figure emblématique de la Cité, et qui a traversé les siècles.

IR : De quand date cette tradition ?

BS : Les riches archives de la ville de Turckheim font mention d'un veilleur de nuit dès 1540 dans le registre des comptes. Mais son existence est

probable depuis 1312, date à laquelle Turckheim accède au rang de ville et obtient l'autorisation d'ériger une enceinte.

IR : Quelle était la mission du Veilleur de Nuit ?

BS : Le veilleur avait autorité. Il surveillait la ville et préservait le sommeil de ses concitoyens en prévenant tout incendie, vol et tapage nocturne. Chaque soir, à partir de 22h00, il parcourait la cité médiévale en chantant en alsacien : *Écoutez ce que je veux vous dire, La cloche a sonné dix heures, Prenez soin de l'âtre et de la chandelle, que Dieu et la Vierge nous protègent, me voici de garde, que Dieu vous donne à tous une bonne nuit.*

La voix sonore du veilleur de nuit, devant les oriel⁽¹⁾, devait pénétrer derrière les volets clos, et se faire entendre jusqu'au fond des alcôves pour inviter les habitants à veiller au feu. La tournée du veilleur comporte 16 haltes. Il s'arrête à chaque intersection en se tournant vers l'intérieur de la ville afin d'être entendu par toute la population.

IR : Et cela dure encore de nos jours ?

BS : Si la tradition du veilleur de nuit existe dans de nombreux pays, il semble que celui de Turckheim soit le plus ancien d'Europe, puisque les archives



le mentionnent dès 1540... et que cela dure depuis lors. Et cela, malgré les vicissitudes de l'histoire, notamment après la révolution française où cette tradition fût interrompue entre 1791 et 1795, puis réactivée et maintenue en l'état jusqu'en 1939.

À noter que dès 1910, les premières cartes postales à l'effigie du veilleur de nuit sont produites par un éditeur local. Le veilleur de nuit fait déjà la promotion de Turckheim, surtout pour les cartes de nouvel an.

IR : Mais aujourd'hui, un veilleur de nuit parcourt à nouveau les rues de Turckheim. Depuis quand cette tradition a-t-elle été reprise ?

BS : Après le deuxième conflit mondial, la fonction ne fut pas reconduite et le veilleur de nuit endossa encore de temps à autre son costume, notamment pour le cortège de la Libération et aux fêtes des vins en 1946 et 1947.

Puis, la Société d'Histoire Wickram décida de renouveler cette tradition et c'est le 30 mai 1953, à l'occasion de l'inauguration de la mythique route des vins d'Alsace, que le veilleur de nuit de Turckheim reprit sa ronde.

Depuis ce jour, tous les soirs à 22 heures, de mai à octobre, quatre veilleurs se relayent et animent la ronde en apportant un brin de poésie, de nostalgie mais également un rappel de l'histoire de la cité du Brand.



En 2003, le veilleur de nuit a été intronisé dans la « Confrérie européenne des veilleurs ». Véritable institution avec statuts, regroupant les veilleurs de dix pays européens, cette confrérie garantit l'authenticité du rôle de veilleur à travers des rencontres annuelles.

En 2012, le veilleur de nuit a été primé par l'Institut des Arts et Traditions Populaires d'Alsace, en obtenant un Grand Bretzel d'Or. Cette distinction lui a été attribuée grâce à son action pour le maintien de cette tradition.

IR : Merci monsieur le Maire, vous nous avez donné une réelle envie de venir visiter Turckheim et de parcourir les rues de la cité médiévale avec son veilleur de nuit.

Propos recueillis par André Sauter

⁽¹⁾ Fenêtre en encorbellement

INTROSPECTION

Marcher vers son essentiel

Nous avons rencontré Pauline, fille de Benoit Wald (nouveau trésorier de la section Alsace), pour l'interroger sur un épisode ô combien marquant de sa jeune vie, au point d'en avoir tiré un livre et un film et d'organiser également des projections-débats sur le sujet.



À l'aube de ses 30 ans, Pauline Wald quitte son travail de cadre dans le secteur bancaire. Elle se met à marcher seule, sac sur le dos, depuis sa maison natale en Alsace jusqu'à Saint-Jacques-de-Compostelle en Espagne, avec l'envie de ralentir, de se connecter davantage à la nature, aux autres et à elle-même. De cette aventure de quatre mois – 2 000 kilomètres à pied – sont nés le documentaire « Chemins de Vie » (disponible en VOD et en DVD) et le livre « Marcher vers son essentiel » (disponible en librairie et en ligne sur les sites de la Fnac, Amazon...) À notre tour d'aller à sa découverte...

Infos Retraités (I.R) : Comment vient-il à l'idée d'une cadre bancaire trentenaire de se lancer dans une « ballade en baskets » de 2 000 km ?

Pauline Wald (P.W) : Lorsque j'ai décidé de me lancer dans cette marche, je frôlais le burnout. Je pensais que si je me libérais des contraintes de ma vie de bureau et que si je marchais seule dans la nature, j'allais forcément être dans une joie permanente. Les premiers temps m'ont prouvé le contraire...

I.R : Justement, dans votre livre vous décrivez les moments de découragement que vous avez vécus lorsque vous avez commencé à marcher : comment gère-t-on cela ?

P.W : Dès les premiers kilomètres, j'ai eu mal aux pieds et au dos, je me suis perdue dans une forêt alors que la nuit commençait à tomber, j'en ai eu ras le bol de marcher et j'ai fait face à un flot de pensées et d'émotions, pas toujours agréables, alors que je cheminai seule. Cette expérience m'a appris à accepter davantage les difficultés, ne pas chercher à les supprimer, ne pas me plaindre quand je me sens au plus bas. J'ai compris à quel point les moments de découragement et les moments de grâce étaient les deux faces d'une même pièce de monnaie : l'un n'existe pas sans l'autre. Et souvent, derrière un moment difficile, il y a un cadeau. Il s'agit de continuer à marcher quelques pas de plus pour voir ce que le Chemin réserve.

I.R : Au début, votre marche est plutôt solitaire et puis, au fil de vos pas, vous décidez d'interviewer d'autres pèlerins pour tenter de comprendre pourquoi ils marchent et ce que le chemin leur apporte. Aviez-vous prévu de réaliser un film et d'écrire un livre ?

P.W : Plus j'avance vers Saint-Jacques-de-Compostelle, plus je rencontre d'autres pèlerines et pèlerins. Initialement je n'avais pas prévu de faire de film ni d'écrire un livre, mais juste de publier

des interviews de pèlerins sur ma chaîne YouTube. Alors que je demande aux personnes que je croise pourquoi elles marchent et ce que ça leur apporte, je réalise que je ne suis pas seule à avoir voulu quitter un monde qui va trop vite pour me retrouver. C'est comme si la rencontre était un miroir de moi-même, et que ce reflet me faisait avancer dans ma propre quête. Au fur et à mesure des interviews, l'idée me vient d'en faire un film alors que je ne suis pas dans l'audiovisuel à la base. J'écris aussi dans des carnets mes questionnements, les difficultés que je traverse et comment j'arrive à les surmonter. Je vois le film et le livre comme les fruits « concrets » que je tire de ce Chemin, des cadeaux que je me fais à moi-même et que je distribue aux autres.

I.R : Selon vous, est-ce important de se déconnecter de son smartphone ? L'aviez-vous amené avec vous ?

P.W : J'ai en effet amené mon smartphone, qui m'a servi de GPS lorsque je me suis perdue, et qui me permettait de filmer (même si j'avais aussi un autre appareil photo) et de donner des nouvelles à mes

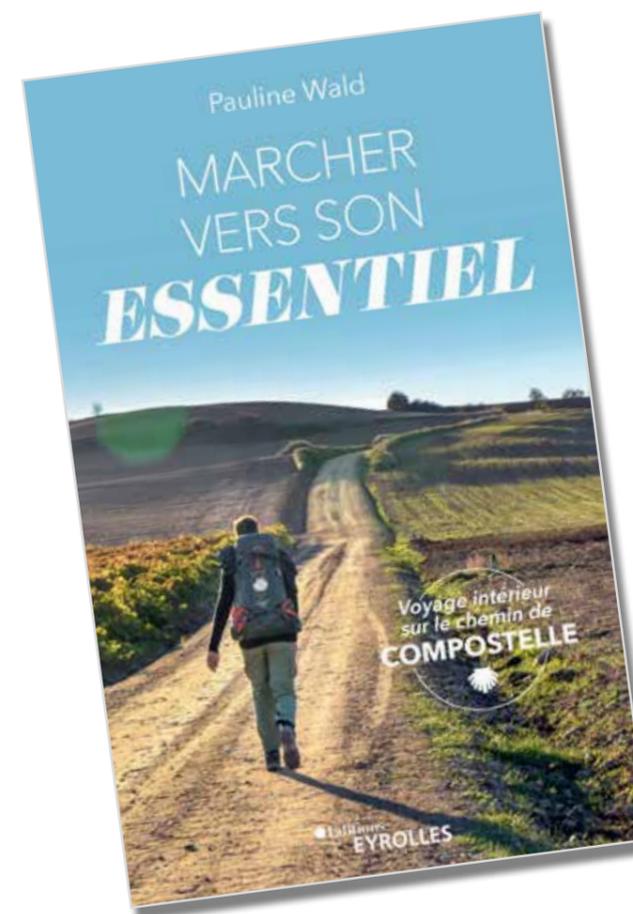
proches. Mais, dès le début, j'ai décidé de laisser mon téléphone en mode avion la plupart du temps. Je l'allumais environ tous les 3 jours. Je crois que la déconnection est importante sur ce chemin dans le sens où elle nous fait vivre encore plus intensément le moment présent. Notre attention n'est pas happée par des messages auxquels il faut répondre. Chaque personne peut décider du degré de déconnection qu'elle souhaite s'offrir. Cette déconnection m'a permis d'expérimenter une autre connexion, plus profonde, avec moi-même et avec les autres.

I.R : Qu'est-ce qui différencie ce chemin d'une autre randonnée « classique » ? Peut-on l'envisager sans ressentir un besoin d'interrogation sur soi ?

P.W : Dans mon film, un ancien pèlerin et accueillant, Jean-Gaëtan, dit que « *Le chemin de Compostelle, ce n'est pas le GR 65. C'est le même endroit, mais ce n'est pas le même chemin. Il y a des gens qui randonnent et des gens qui vont sur le Chemin de Saint-Jacques. C'est l'intention qu'on y pose qui change toute la donne.* ». Le Chemin de Compostelle est un chemin de pèlerinage avec une histoire et une énergie particulière. J'ai rencontré beaucoup de pèlerins dans une quête spirituelle ou une démarche de reconstruction après une dépression ou un burnout. Mais on peut marcher sur ce chemin simplement pour le désir de le parcourir, sans intention précise et s'ouvrir à ce qu'il a à nous apporter. Chaque chemin est unique. Le plus important est de partir, sans attente et le cœur ouvert.

Et pour qui voudrait en savoir plus sur la démarche de Pauline, il est conseillé de visiter son site internet : www.paulinewald.com

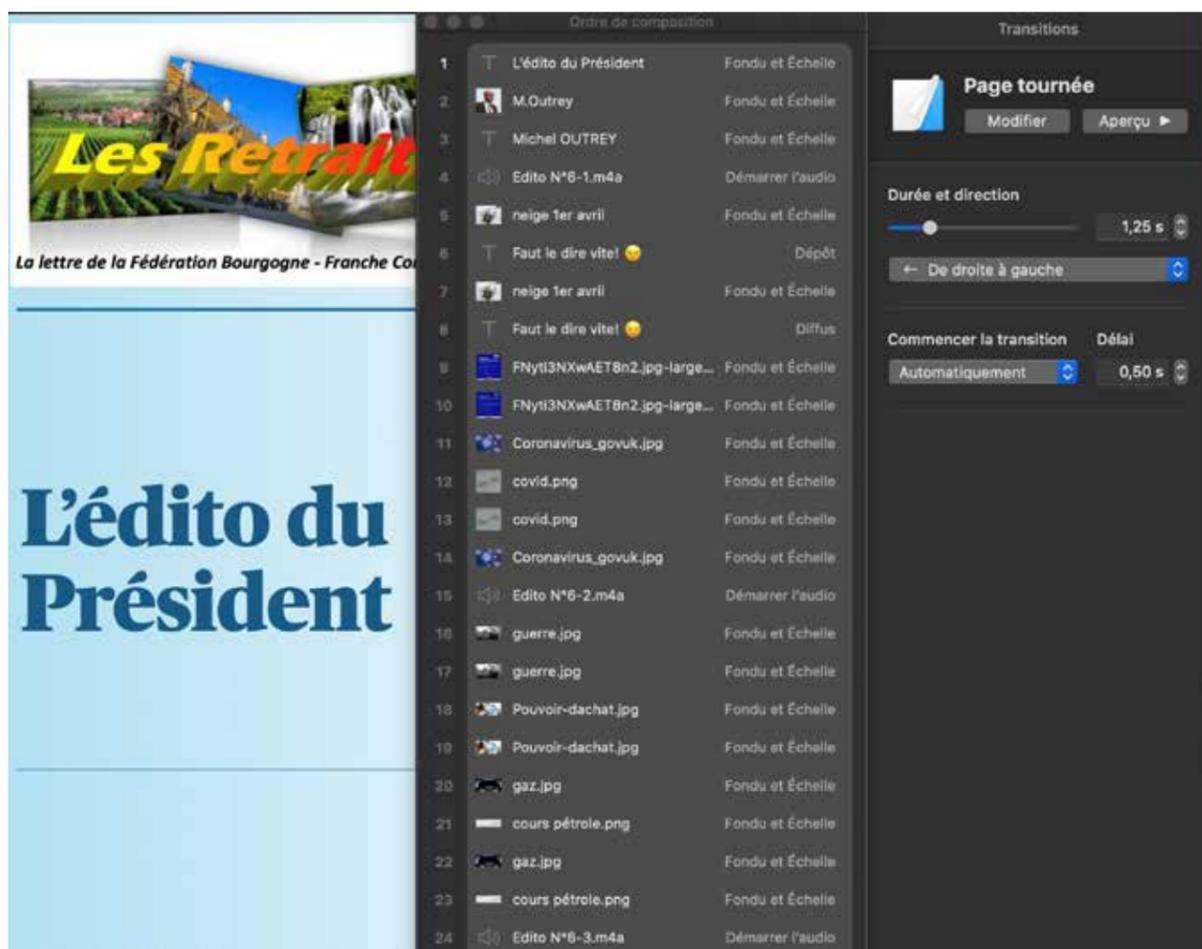
*Propos recueillis par
André Buhler*



BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

La newsletter est aussi audiovisuelle !

Dans le numéro précédent d'Infos Retraités (I.R), Michel Outrey, président de la section Bourgogne Franche-Comté, nous expliquait la genèse de sa newsletter régionale. Mais il ne nous disait pas tout...

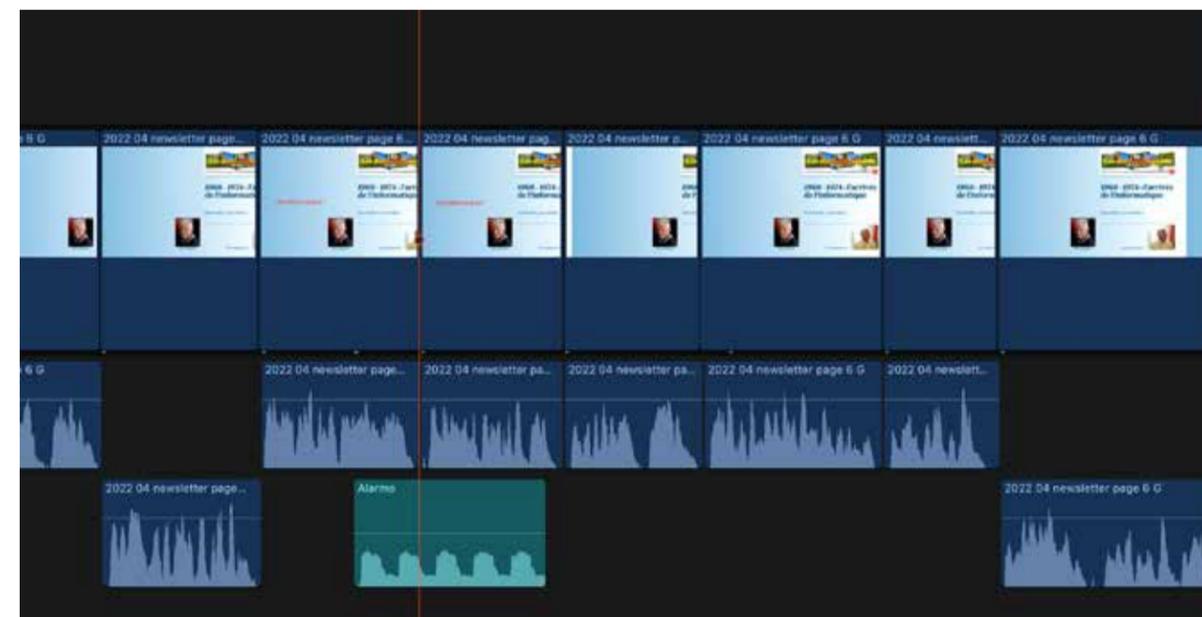


Dans la page « l'édito du Président », l'ordre de composition des différents objets, avec un aperçu partiel des effets applicables à la zone de texte « l'édito du Président » première à apparaître à l'image.

« Dans le cadre du partage d'expériences nous avons voulu en savoir plus, notamment sur la version audiovisuelle de ce trimestriel de 8 pages.

Interrogeons son concepteur Jean-Pierre Petit (J.P.P) qui a bien voulu « ouvrir le capot » en nous exposant les aspects techniques de la « mécanique » qui conduit

à un résultat que chacun peut visualiser sur le site internet national et dont vous verrez le sommaire « figé » en page 22. »



Deux pistes « vidéo » dont une vierge, puis deux pistes « son » à cet endroit du montage. Le traitement du rythme de la narration nécessite de nombreuses coupures dans les pistes « vidéo » et « son ». C'est un travail image par image et chaque seconde contient 24 images. Le trait rouge vertical (le curseur) indique la progression.

I.R : Quels sont les ressorts qui vous ont poussés à faire une version audiovisuelle de cette newsletter régionale, qui est par ailleurs de fort belle facture ?

J.P.P : La création de notre newsletter nous a bien occupés comme l'expliquait Michel. L'équipe en charge doit disposer de compétences complémentaires et représentatives (hé oui !) de l'Histoire de nos Caisses d'Épargne. L'aventure, débutée en 2021, se poursuit. L'excellente version papier présentait néanmoins, selon moi, un potentiel d'expression supérieur si l'on parvenait à en faire une version audio-vidéo. En effet, je dispose d'une base de données photo et vidéo très importante et j'étais frustré de voir UNE photo illustrer mes articles traitant de la découverte de villages ou de caractéristiques régionales spécifiques. J'imaginai tout l'enrichissement visuel et sonore que l'on pouvait apporter à ces écrits, les miens comme ceux d'autres contributeurs...

I.R : Il n'a sans doute pas été simple de décider le Conseil à faire le saut de l'audiovisuel...

J.P.P : Nul n'ayant évoqué cette possibilité dans nos réunions préparatoires, j'ai décidé de réaliser la 1^{ère} version en catimini et je l'ai présentée aux membres du Conseil en sollicitant leurs réactions : comment percevaient-ils le document ? Quel intérêt pouvait-il avoir à leurs yeux ? Quelles perspectives

nous ouvrait-il ? Fallait-il le mettre en ligne à disposition de nos adhérents ? Si oui, comment ? Nos conseillers étaient-ils prêts à jouer le jeu ? Le niveau de retour n'était pas extraordinaire mais ceux qui ont répondu à mes questions semblaient à la fois un peu éberlués, polis certes mais globalement positifs. Ils n'auraient jamais imaginé que nous puissions produire ce genre de contenu. Comme je n'avais utilisé que des voix de synthèse, ils étaient quand même perturbés par celles-ci.

I.R : mais une version audio-vidéo suppose un support de diffusion : alors ?

J.P.P : Décision fût prise de solliciter l'échelon national qui donna son accord pour une mise en ligne sur le site internet de la FNRCE. En janvier 2022 nous étions à la version 5 de la newsletter. J'entrepris donc de créer sa version AV qui fût aussitôt publiée sur le site national. Elle intégrait quelques voix réelles et était de meilleure qualité. Les échos reçus prouvent qu'elle a été bien appréciée... au point de justifier le présent entretien.

La version 6 vient d'être transmise à Claude Sausset, administrateur du site internet national. J'ai pu améliorer le niveau de qualité global et les voix réelles sont devenues largement majoritaires non sans nécessiter un gros travail sur le son. Les premières vidéos, les premiers dessins, les

premiers enregistrements sonores téléphoniques apparaissent ; nos amis se prennent au jeu et participent, bref nous avançons... Il n'y a pas double emploi avec la version papier : celle-ci s'impose comme support de communication tant vers nos adhérents ne disposant pas d'ordinateur que vers nos prospects à qui nous la destinons une fois par an sous la forme d'une brochure d'imprimerie, reliée bien sûr.

I.R : Quels sont les prérequis pour concrétiser ce type de production ?

JP.P : Comme dit Roger Chêne dans « à la une » de la newsletter n°6, c'est d'abord l'envie. L'envie de créer, de partager avec d'autres des documents, des illustrations (que j'ai la chance de posséder), susceptibles de leur donner à eux aussi envie de connaître ou de découvrir, de permettre à nos contributeurs de valoriser leur production, mais aussi de démontrer que même si elles s'empilent, les années n'ont pas de prise sur notre capacité à créer. Bien sûr le deuxième prérequis est le savoir-faire logiciel. Plusieurs logiciels sont utilisés dans l'élaboration de ce type de document ; c'est mon expérience personnelle mais on peut pratiquer différemment. Ainsi je monte chaque page de la version papier dans le logiciel *Keynote*, l'équivalent de *Powerpoint* dans le monde PC. L'approche est celle de la programmation de l'apparition, de la disparition, du mouvement, de l'expression des différents objets (texte, image, piste son, vidéo...) qui composent cette page, en apportant une grande attention à la synchronisation du mouvement des objets avec la piste sonore. Une fois cette page composée et satisfaisante, le logiciel me permet de transformer cette page de présentation en une vidéo.



Sommaire de la version audiovisuelle de la newsletter de BFC

I.R : Comment ensuite articuler toutes ces vidéos pour obtenir un ensemble cohérent ?

JP. P : Lorsque le travail de composition est terminé, je dispose de « x vidéos ». Intervient alors le logiciel de montage final. Je place ces vidéos à la queue leu leu dans un nouveau projet vidéo, créé pour la circonstance. Il faut d'abord gérer la partie sonore : enlever les espaces de respiration des voix, corriger le bruit, le bourdonnement si nécessaire, puis équilibrer le volume des pistes sonores. L'indispensable dynamique de l'expression orale impose parfois de couper une ou plusieurs secondes « vides ». Vient ensuite l'enrichissement musical : incorporation de musique dans les transitions entre les pages, ou accompagnement des séquences du projet le nécessitant. On peut aussi les enrichir, ajouter une sirène, un bruit de porte, un rire... Alors que le projet paraît terminé, surgit une idée nouvelle, un contributeur envoie une modification de texte, le dessinateur livre le dessin qu'on n'attendait plus. Il va donc falloir intégrer ces éléments nouveaux au projet. Reste enfin à s'assurer que la colorimétrie est harmonisée entre les différentes pistes vidéo avant de transmettre le produit final à Claude Sausset pour mise en ligne. Ce n'est pas toujours simple car le document est volumineux et le flux internet rarement optimal. Comme aurait pu le dire notre Fernand Raynaud national : *ça prend un certain temps...!*

I.R : Mise en appétit par ces explications, si une autre région envisageait de franchir également le pas audiovisuel, quel investissement temps doit-elle prévoir ?

JP.P : Le temps consacré à la réalisation de la version AV de la newsletter n°6 est d'environ 5 jours pour 30 minutes de visualisation du document. Ce n'est pas une bagatelle mais ce n'est pas non plus phénoménal, sans oublier le caractère satisfaisant de « récompense » que tous les créateurs connaissent lorsque leur œuvre est achevée. Enfin, ma contribution, si elle est importante, n'est qu'une mise en perspective et en valeur des différentes contributions apportées par les membres de l'équipe.

I.R : Merci pour toutes ces explications qui, n'en doutons pas, auront mis l'eau à la bouche de certaines autres sections.

Propos recueillis par
Bernard Charrier

Il faut penser et organiser une véritable société du vieillissement

A 88 ans, le journaliste et essayiste François de Closets aborde dans un livre événement cette « question majeure de notre société » : les défis imposés par l'augmentation fulgurante de notre espérance de vie. Il renvoie la génération des baby-boomers à son incurie.

Il affirme que ce livre est né d'un coup de sang après la publication, en mai 2020 dans *Le Monde*, d'une tribune de 150 signataires, de Laure Adler à Patrick Weil, tous boomers, nés entre 1945 et 1965, qui dénonçaient le risque de « discrimination » à l'égard des plus âgés. Leur égoïsme a choqué F. de Closets.

Pour le journaliste, le texte appelait à une « révolution de la longévité » financée par la solidarité intergénérationnelle des jeunes en faveur des vieux. Quoi de plus généreux, en effet ?

Sauf que ces mêmes boomers ont un lourd bilan. Ils ont fixé la retraite à 60 ans alors que la longévité permet de travailler à un âge plus avancé. Les seniors vivent mieux que les actifs : est-ce juste ?

Face à ce constat, il affirme « la génération prédatrice du *Toujours plus*, née autour de 1950, devrait avoir honte. »

Il reproche aux boomers leur égoïsme et leur légèreté. Leur soi-disant révolution peut se résumer à ce qu'il appelle « une liberté ombilicocentrée » sur le principe du « moi d'abord » et à une destruction de l'autorité, prise dans l'illusion du scientisme libéral.

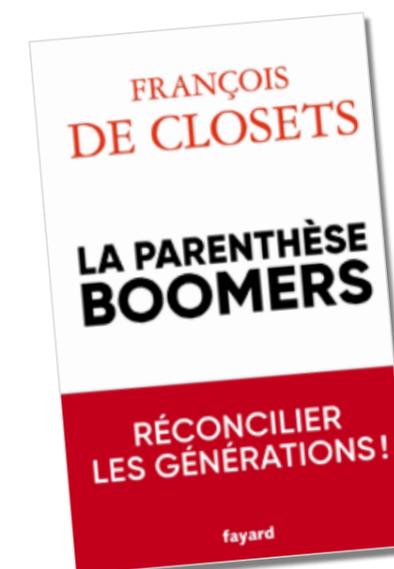
Or, dans tous les domaines, face aux crises à venir - climatique, financière, du vieillissement - il faudra revenir au collectif. C'est la condition pour remettre l'homme dans le système social et chercher des réponses dans l'organisation collective, couplée aux ressources technologiques. Le risque serait que la France se transforme en une gérontocratie : priorité aux revendications des personnes âgées.

Face au tsunami démographique (1 100 centenaires jusqu'en 1975 alors qu'en 2070 ils seront 22 000, et les plus de 75 ans constitueront 18 % de la population), la priorité est de maintenir en bonne santé les personnes

vieillissantes : la piste est celle du « bien vieillir » par la prévention. Au-delà, il faut penser et organiser une véritable société du vieillissement, équilibrée entre le devoir de solidarité, les droits à la dignité et la stabilité financière. Pour cela, il faudra oser franchir « la ligne rouge » : reculer l'âge de la retraite. L'idée principale serait d'effectuer des activités d'utilité sociale, en particulier vis-à-vis des personnes plus âgées, pour toucher sa retraite pleine. Et ceci jusqu'à l'âge de 67-68 ans. François de Closets prend l'exemple du Danemark, où les personnes âgées sont insérées dans un réseau d'aidants, professionnels et bénévoles, organisé à l'échelle municipale. Rennes et Saint Etienne ont déjà pris des mesures en matière d'habitat et d'urbanisme afin d'édifier « la cité multiâge » permettant à leurs doyens de bénéficier encore d'un « chez soi » au sein d'unités de vie intergénérationnelle.

Vaste débat pour aborder la question majeure de notre société, celle du vieillissement.

Yvon Bultel



LA PARENTHÈSE
BOOMERS
François De
Closets
320 pages -
FAYARD - 22 €

URGENCE UKRAINE

POUR FAIRE UN DON
donner.croix-rouge.fr/urgence-ukraine

croix-rouge française



Les Éditions de l'Épargne

5 Rue Masseran
75007 PARIS

LA POSTE
DESTINEO MD7
CI 0593
35 RENNES PIC